





COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE HAYANGE

Hayange, le 24 février 2021

UN CENTRE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 : BIENTÔT À SERÉMANGE-ERZANGE?

Alors que notre département est très durement touché par le nombre de contaminations à la COVID-19, nous n'avons eu de cesse de réclamer davantage de doses et un centre de vaccination installé à Hayange. L'objectif était d'agir en priorité là où la situation sanitaire l'exige pour limiter au maximum la propagation de la COVID-19 et les drames que cela engendre.

Nous n'avons pas été écoutés, pire nous avons été ignorés. L'équipe municipale a envoyé trois courriers, deux courriers à la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé du Grand Est et un courrier à Monsieur le Préfet de la Moselle, pour demander l'ouverture d'un centre de vaccination à Hayange. Nous n'avons pas eu une seule réponse de leur part. Cela démontre l'absence totale de considération apportée par ces institutions à la population et aux élus locaux.

Ce week-end, Monsieur le Député de la 8ème circonscription de la Moselle Brahim Hammouche a enfin décidé, après un an d'absence et de silence, de solliciter à son tour le Préfet du département. Les connivences politiques ont très bien fonctionné et nous nous retrouvons aujourd'hui avec la possibilité d'installer un centre de vaccination dans la vallée de la Fensch.

Une réunion pour décider du lieu idéal a alors été organisée par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Alors que la commune de Hayange jouit d'un positionnement central au sein de la vallée, qu'elle accueille le siège de la CAVF ainsi qu'un hôpital public, le choix a été fait d'installer le centre de vaccination à Serémange-Erzange.

Depuis le début de la campagne de vaccination, la Ville de Hayange s'est portée volontaire pour accueillir un centre de vaccination. La salle Le Molitor était prête et l'hôpital aurait également pu être réquisitionné. Dans ces deux cas, le stationnement aurait été aisé et gratuit, à deux pas du lieu de vaccination. Par ailleurs, Hayange est desservie par les bus et par plusieurs axes routiers majeurs.









Au lieu de cela, le lieu retenu se trouvera à Serémange-Erzange, à un endroit moins facile d'accès pour les personnes âgées et bien moins central que ne l'est Hayange.

Les arrangements politiques ont une nouvelle fois fonctionné pour volontairement laisser Hayange de côté. Serémange-Erzange, lieu de la permanence parlementaire de Brahim Hammouche et commune amie de la majorité politique au conseil communautaire de la CAVF, accueillera donc le centre de vaccination au détriment de tout bon sens.

Nous pouvons nous réjouir que notre vallée accueille enfin, après tant d'efforts infructueux jusqu'alors, un centre de vaccination. Il est cependant dommage que son emplacement soit le choix de connivences politiques plutôt que d'un raisonnement sensé. Espérons que les dernières autorisations et validations nécessaires ne tarderont pas trop à arriver, ainsi que les doses du vaccin, pour que ce centre de vaccination soit opérationnel dans les meilleurs délais.

L'équipe municipale souhaite toujours qu'à terme, un centre de vaccination puisse également ouvrir à Hayange pour vacciner les personnes âgées au plus près de chez elles et répondre aux besoins de la population.

À votre service et au service de tous les Hayangeois.

Votre Maire, Fabien ENGELMANN

Conseiller Régional Grand Est

